

*Jour de la paix et de la bonne volonté internationales—Loi*

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, je prends la parole avec plaisir parce que nous débattons la motion du député de Hamilton-Wentworth (M. Scott) au lieu de celle qu'avait d'abord proposée le député de Hastings-Frontenac-Lennox et Addington (M. Vankoughnet), quoique qu'il me fasse plaisir de parler de l'une ou de l'autre. Elles recherchent toutes deux exactement le même but.

Je félicite le député de Hastings-Frontenac-Lennox et Addington d'avoir proposé cette motion et soumis cette idée aux Communes. J'espère que la Chambre va adopter la motion, pour le principe. Cette motion n'est empreinte d'aucun sectarisme politique. J'espère par-dessus tout qu'elle n'expirera pas au *Feuilleton*.

Nous faisons de la bonne besogne aux Communes, pendant l'heure réservée aux initiatives parlementaires. Il arrive souvent que des questions très méritoires soient soulevées par ce biais. Certaines sont parfois plus imprégnées d'esprit de parti que d'autres. Les députés de l'opposition ou ceux du gouvernement profitent de l'occasion pour étouffer un projet de loi, une procédure dont nous nous servons pour renvoyer un projet de loi au bas de la liste. Cela a pour effet de couler le projet de loi car la Chambre n'a plus l'occasion d'y revenir. Nous ne voulons pas faire connaître un tel sort à la question à l'étude. En général, du moins je l'espère, nous ne le voudrions pas pour n'importe quelle question. Quoi qu'il en soit, la mesure dont nous discutons revêt un aspect fondamental pour nous tous car elle nous permet d'affirmer l'autorité et la suprématie du Parlement et de rehausser le rôle du simple député sur cette question dénuée d'esprit de parti. Essentiellement, nous parlons de paix mondiale.

Je félicite le député de York-Ouest (M. Marchi) qui a dit avec tant d'éloquence dans son intervention que souvent nous passons à côté de la question quand nous discutons de sujets qui sont plutôt insignifiants comparés à celui dont nous parlons aujourd'hui. Le geste symbolique que nous tentons de faire comme Canadiens devant le reste du monde témoigne bien de la place spéciale qu'occupent la paix et le désarmement dans nos cœurs.

Nous savons que nous avons cette place dans nos cœurs et que nous l'avons depuis longtemps. Le rôle que nous avons joué pour maintenir la paix dans les années 50, au cours de la crise de Suez et des autres conflits dans lesquels les Forces de maintien de la paix des Nations Unies sont intervenues témoigne de notre intérêt marqué pour les questions de ce genre. Nous connaissons tous l'initiative que M. Trudeau a prise au cours des quelque 12 derniers mois de son mandat pour tenter de promouvoir la cause de la paix dans le monde. Au cours des âges, d'autres premiers ministres et d'autres chefs de gouvernement du Canada ont agi de même.

Nous nous souvenons du rôle que le Canada a joué lors de la Première et de la Seconde Guerres mondiales et au cours desquelles les Canadiens se sont distingués. Nous avons travaillé d'arrache-pied au sein des différents organismes internationaux pour éviter que des atrocités semblables ne se reproduisent jamais.

● (1630)

Mais ces tragédies ne sont rien à côté des catastrophes qui se produiraient aujourd'hui s'il y avait une guerre. Nous avons

commémoré dernièrement le quarantième anniversaire du bombardement d'Hiroshima. Le temps que nous consacrons aujourd'hui à réfléchir à cet événement et à l'importance de la paix dans le monde n'est certes pas du temps perdu, car plus de 200,000 personnes sont mortes en août 1945 à Hiroshima. Faut-il rappeler que la bombe qui a explosé ce jour-là était minuscule comparativement à celles d'aujourd'hui? On assure actuellement que les puissances nucléaires disposent d'armements tels qu'ils pourraient détruire 40 fois la terre. Si elles ont assez pour la faire sauter une fois, en admettant que ce soit souhaitable, à quoi leur sert de pouvoir le faire 40 fois? Voilà ce qui se passe alors que bien des enfants dans le monde meurent de faim. A chaque minute de chaque heure de chaque jour, nous dépensons près de 2 millions de dollars pour acheter des armes de toutes sortes. Quand on sait qu'un faible pourcentage de l'intérêt sur cet argent pourrait permettre de faire entièrement disparaître la faim dans le monde, nous devons parler davantage de questions comme celle que nous a signalée le député de Hastings-Frontenac-Lennox et Addington.

J. Robert Oppenheimer, le père de la bombe atomique, citait une phrase tirée d'un livre hindou:

Je suis devenue la mort, le destructeur des mondes.

Il importe aujourd'hui que nous nous souvenions de cela et que nous prenions toutes les mesures possibles en tant que législateurs pour signifier notre adhésion à la cause de la paix.

Peut-être certains de mes commentants sont-ils heureux de prendre congé le lendemain de Noël, mais ils ne sont pas nombreux à savoir pourquoi ils ont congé ce jour-là. Tout ce qu'ils savent, c'est que c'est le lendemain de Noël. Quoi qu'il en soit, certaines personnes y voient une signification historique. Évidemment, en Grande-Bretagne, à ce qu'on me dit, les enfants des familles riches avaient l'habitude de donner ce jour-là les boîtes de leurs jouets aux enfants des familles pauvres. Peut-être ce jour-là pourrait-il nous rappeler que nous devons venir en aide aux gens qui vivent dans la pauvreté. Cependant, pour la plupart, les gens ont oublié le sens de cette fête. Chacun sait qu'une guerre serait une catastrophe. Chacun sait aussi combien il importe pour nous de faire notre petite part chez nous, et d'indiquer à tous les peuples que cette journée revêt pour nous une importance symbolique.

En terminant, je félicite le député. Je me réjouis d'avoir participé à ce débat. En adoptant aujourd'hui cette mesure, nous ferons au moins quelque chose pour que le fer des lames de nos épées devienne le fer des socs de nos charrues.

**Des voix:** Bravo!

**M. le vice-président:** M. Scott (Hamilton-Wentworth), avec l'appui de M. Cadieux, propose:

Qu'on modifie la motion en retranchant tous les mots après «que» et en les remplaçant par ce qui suit:

«le projet de loi C-258, concernant le Jour de la paix et de la bonne volonté internationales, ne soit pas lu maintenant pour la 2<sup>e</sup> fois, mais que l'ordre soit annulé, le projet de loi retiré et le sujet renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.»

Plaît-il à la Chambre d'adopter l'amendement à la motion principale?

**Des voix:** D'accord.

(L'amendement de M. Scott (Hamilton-Wentworth) est adopté.)